

# Dossier de Presse

## La Journée des Associations de protection de l'environnement



« Un carrefour d'échanges pour  
les associations de protection  
de l'environnement »

Mercredi 26 octobre 2011  
8h15 – 13h00  
SQUASH HÔTEL

Ressources, territoires et habitats  
Énergie et climat Développement durable  
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent  
pour  
l'avenir



Direction de l'Environnement, de l'Aménagement  
et du Logement de Martinique

[www.martinique.developpement-durable.gouv.fr](http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr)

# SOMMAIRE

1.	Les objectifs de la Journée des associations.....	3
2.	Les associations participantes.....	3
3.	La politique du ministère envers les associations.....	4
4.	Le Grenelle change notre quotidien depuis 4 ans.....	5
	Annexe 1 : Programme de la matinée.....	7
	Annexe 2 : Liste des associations de protection de l'environnement participant à la journée des associations.....	8

Contact presse :  
**Service Communication DEAL MARTINIQUE**  
**Nathalie NÉRÉE**  
Tél : 06.96.28.80.38  
Mail : [nathalie.neree@developpement-durable.gouv.fr](mailto:nathalie.neree@developpement-durable.gouv.fr)

## I- LES OBJECTIFS DE LA JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

C'est en 2003 que la DIREN (Direction Régionale de l'Environnement) organisait pour la première fois un moment d'échanges baptisé « Journée des associations ». Il s'agissait d'un temps de rencontre avec les associations de protection de l'environnement de la Martinique. En 2011, c'est la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) qui initie ce temps de rencontre visant cinq objectifs :

- mettre en valeur le travail initié par les associations,
- favoriser le dialogue et les échanges avec les associations,
- développer une relation de proximité avec les associations,
- partager les expériences
- débattre de sujets d'actualité relatifs aux problématiques environnementales.

## II – LES ASSOCIATIONS PARTICIPANTES

En Martinique, plus de trente associations de protection de la nature et de l'environnement sont partenaires actifs de la DEAL. Ces associations sont réparties sur l'ensemble du territoire et se distinguent par leurs spécificités.

Il s'agit des :

- Associations d'éducation à l'environnement,
- Associations naturalistes,
- Associations de protection et de défense de l'environnement.

(en annexe : liste des associations invitées)

### III- LA POLITIQUE DU MINISTÈRE ENVERS LES ASSOCIATIONS

Le MEEDDM entretient de longue date un partenariat avec les acteurs de la société civile que sont les associations. Il encourage par ailleurs la participation active des citoyens à l'action publique. Elle se concrétise en partie au travers des relations entre l'Etat et les associations, fondées sur le contrat, la transparence, la durée et l'évaluation.

L'indépendance des associations doit être soutenue. Leur viabilité économique effective en est une véritable clé. De même, l'autonomie des associations par rapport à la puissance publique en général et en particulier au MEEDDM, doit être fondamentalement respectée.

Dans la limite de ses crédits disponibles, il apporte des aides financières aux associations sous forme de subventions pour réaliser des projets entrant en synergie avec ses orientations. Ces crédits sont destinés en priorité à :

- **L'information des citoyens et leur participation au débat public** : Il s'agit de la préservation de la biodiversité, du changement climatique, de la qualité de l'eau, des risques naturels....
- **L'éducation à l'environnement pour un développement durable** : Il s'agit de mettre en œuvre des actions d'éducation à l'environnement dans le but d'avoir un impact sur les adultes, les jeunes et les scolaires et contribuer ainsi à une évolution des comportements.
- **L'expertise et la connaissance** : Il s'agit de souligner l'intérêt avéré en matière de biodiversité et de changement climatique.

## IV – LE GRENELLE CHANGE NOTRE QUOTIDIEN DEPUIS 4 ANS

### *sur le plan national*

#### Le Grenelle a déjà mis en œuvre...

**Le Grenelle a transformé notre manière de décider.** Ses conclusions sont le résultat d'une méthode originale, le « dialogue à cinq ». Un grand ministère du développement a été créé. Le Conseil Économique et Social s'est doté d'un collègue environnemental ;

**L'efficacité énergétique a été recherchée sur tous les plans.** Une nouvelle réglementation thermique généralise les « bâtiments basse consommation » dans le neuf. L'éco-prêt à taux zéro a favorisé les rénovations dans l'existant.

**Les énergies renouvelables ont été massivement développées.** Leur part est passée de 9,7% en 2005 à 12,9% l'an passé grâce à la multiplication par 8 de notre parc éolien, au passage de 2 à 1 700 MW d'énergie solaire, etc. ;

**Une révolution des modes de transports s'est engagée.** Le bonus-malus automobile est appliqué, alors que les transports en commun urbains et le programme des lignes à grande vitesse sont massivement soutenus ;

**La préservation de la biodiversité est redevenue une priorité.** Grâce à la France, l'IPBES (GIEC de la biodiversité) verra le jour. Après les parcs marins de Mayotte et du Golfe du Lion, le parc national des Calanques sera créé début 2012.

#### .. et l'action se poursuit dans de nombreux domaines

**Le développement massif des énergies renouvelables s'amplifie.** Le gouvernement vient de retenir la totalité des projets de centrales de biomasse soumis au dernier appel à projets, allant ainsi deux plus loin que ce qui était prévu il y a un an, en retenant 420 MW. Parallèlement, **un deuxième appel d'offres d'une puissance 3 000 MW pour l'éolien en mer** sera lancé avant mai 2012, alors que le pôle « France Énergies Marines » sera prochainement labellisé institut d'excellence sur les énergies décarbonés (IEED) et financé au titre des Investissements d'Avenir.

**La réduction de la facture énergétique est une priorité** pour redonner du pouvoir d'achat aux Français. Pour favoriser le développement de **l'éco-prêt à taux zéro**, celui-ci sera simplifié et aménagé pour être applicable aux copropriétés. Afin d'encourager les travaux de rénovation lourds, il a d'ores et déjà été décidé qu'il pourra être cumulé avec le crédit d'impôt développement durable. Par ailleurs, la Ministre en charge du Développement durable proposera de nouveaux produits auxquels le **bonus-malus** pourrait s'appliquer (ex : électroménager). Toutes les pistes proposées par la table-ronde sur l'efficacité énergétique qui se terminera en décembre 2011 seront examinées.

**La fiscalité applicable au patrimoine naturel mérite d'être profondément réformée.** Les dispositifs existants, largement inefficaces, ont vocation à être remplacés par un fonds national de préservation de la biodiversité, destiné à accorder des subventions à des projets écologiques transversaux.

Enfin, parce la lutte contre le changement climatique n'a de sens que si l'effort est partagé au niveau international, **la France ne renoncera pas à ses propositions ambitieuses lors du Sommet de Durban, en décembre prochain.** La structuration d'un cadre international de réduction des émissions de CO2 associant les pays développés et émergents est essentiel. L'instauration d'une taxe carbone aux frontières doit être recherchée. Un accord doit absolument être trouvé sur la taxation des transactions financières, pour financer l'atténuation et l'adaptation au dérèglement climatique. **La création d'une Organisation Mondiale de l'Environnement semble, par ailleurs, plus que jamais nécessaire.**

### *sur le plan local*

Des actions exemplaires ont été initiées en Martinique dans différents domaines :

#### **LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**

- rénovation des bâtiments publics (nombre et % des bâtiments de l'État audités et diagnostiqués, détermination des priorités, travaux réalisés, constitution de cellule de pilotage)

***ACTION EXEMPLAIRE initiée en Martinique : définition des priorités d'intervention et programmation financière au second semestre***

#### **BIODIVERSITÉ ET MILIEUX NATURELS**

- connaissance de la biodiversité et actualisation des ZNIEFF\*

***ACTION EXEMPLAIRE initiée en Martinique : organisation de la seconde conférence sur les mammifères marins du 7 au 11 novembre 2011***

- gestion intégrée du littoral et des milieux marins

***ACTION EXEMPLAIRE initiée en Martinique : création d'un sentier du littoral piloté par la DEAL et l'Agence des 50 pas géométriques***

#### **PRÉVENTION DES RISQUES – SANTÉ ENVIRONNEMENT**

- prévention des risques technologiques et naturels

***ACTION EXEMPLAIRE : fin de l'évaluation des PPRN et début de la révision des PPRN***



# Journée des Associations de protection de la nature et de l'environnement

Mercredi 26 octobre 2011

Squash Hôtel - 3, bd de la Marne - 97200 Fort-de-France

- 8h15 : Accueil des participants
- 8h30 : Introduction par **Mr Éric LEGRIGEOIS, Directeur de la DEAL**  
« Présentation des Missions de la DEAL »
- 9h05 : Présentation des associations
- 9h20\* : « Nouvelle réglementation nationale et sentiers littoraux en Martinique »  
**Murièle CIDALISE, chargée de mission milieu marin et littoral - DEAL Martinique**
- 9h45\* : « Gestion des populations de l'espace littoral (tortues et avifaune) »  
**Stéphane JÉRÉMIE, association SEPANMAR**
- 10h10-10h20 : Pause café et Point Presse
- 10h20\* : « Prolifération des algues des Sargasses en Martinique »  
**Gisèle MONDÉSIR, chargée de mission police de l'environnement - DEAL Martinique**
- 10h45\* : « Le bois raméal fragmenté - Agroforesterie »  
**Sébastien CARDASSE, association Jardin des Papillons**
- 11h10\* : « Grands axes de la prochaine révision des Plans de prévention des Risques Naturels (PPRN) » sur la base des résultats de l'évaluation  
**Laure FOSSORIER, chargée de mission DEAL Martinique**
- 11h35\* : Point d'actualité « Réforme de l'agrément au titre de la protection de l'environnement (décret du 12 juillet 2011) » -  
**Anne-Marie LUCHILO, chargée de mission DEAL Martinique**
- 12h00 : Questions diverses et conclusion
- 12h30 - 13h00 : Pot de convivialité

DEAL MARTINIQUE - D/COM - 2011



(\*) Durée par intervention : 10' présentation, 15' débat

[www.martinique.developpement-durable.gouv.fr](http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr)



## Liste des associations de protection de l'environnement participant à la journée des associations

Monsieur Moïse LOUMENGO  
Président de l'association AMEPAS  
Grande Anse - Les Salines  
97227 SAINTE-ANNE

Monsieur Georges TAYALAY  
Président de l'Association  
Ornithologique de la Martinique (AOMA)  
Pointe Fort  
97231 LE ROBERT

Monsieur Gaston LEULY JONCART  
chez Mr Chrales VIRASSAMY  
Président de l'association pour la Protection  
de la Nature et de l'Environnement (APNE)  
Habitation Bellevue  
97240 LE FRANÇOIS

Monsieur Henri LOUIS REGIS  
Président de l'association  
ASSAUPAMAR  
Immeuble CANAVALIA  
Résidence du Square -Place d'Armes  
97232 LE LAMENTIN

Monsieur Lionel de Raynal  
Président de l'association  
Carbet des Sciences  
Habitation Roches Carrées  
97232 LAMENTIN

Monsieur Tristan de Raynal  
Président de l'association  
Entreprises & Environnement  
BP 423  
97292 LE LAMENTIN CEDEX 2

Monsieur Jean-Marie BERTOT  
de l'Association CREBS  
Marina Port Cohé – BP 238  
97284 LAMENTIN CEDEX

Monsieur le Président  
de l'Association CRESSMA  
Marina Port Cohé – BP 238  
97284 LAMENTIN CEDEX

Madame Yolaine GOMA  
Présidente de l'association  
Comité de la Randonnée Pédestre  
Maison du Tourisme Vert  
9, bd du Général de Gaulle  
97200 FORT-DE-FRANCE

Monsieur Jean-Louis de LUCY  
Président de l'association  
Pour la Protection et la Défense des  
Ilets de la Martinique  
Ilet Oscar – B.P. 12  
97240 LE FRANÇOIS

Madame Véronique PAMPHILE  
Présidente de l'Association  
DLO KRYSTAL FE NEG  
C/° PAMPHILE  
Chemin Morne Bois – Quartier Etoile  
97214 LE LORRAIN

Monsieur Louis BOUTRIN  
Président de l'association  
Ecologie Urbaine  
48, rue du Vieux Chemin  
Terres Sainville  
97200 FORT-DE-FRANCE

Madame Georges SERVIER  
Présidente de la FEDAPE  
6, avenue du Professeur Jude Turial  
Cité Dillon  
97200 FORT-DE-FRANCE

Monsieur Maurice Jean MONTEZUME  
Président de la Fédération Départementale  
des Pêcheurs en Rivière  
Boulevard Salvador Allende  
Cité Dillon  
97200 FORT-DE-FRANCE

Monsieur Lucien JEAN-MARIE  
Président de l'Association KAWAN  
30, rue Victor Schoelcher  
97214 LE LORRAIN

Monsieur David BELFAN  
Président de l'association  
« Le Carouge »  
Cité De Briand  
204, Balisier Floréal  
97200 FORT-DE-FRANCE

Madame Paule BRUNSWIG  
Présidente de l'Association  
Madin'Ekitab  
Sainte Philomène  
97250 SAINT-PIERRE



Monsieur Bernard RENAUDIE  
Président de l'association Observatoire  
du Milieu Marin (OMMM)  
3, avenue Condorcet  
97200 FORT-DE-FRANCE

Monsieur Alain Christophe POMPIERE  
Président de l'association  
la Nature, l'Enfant et l'Avenir  
44, rue Emile Maurice  
97233 SCHOELCHER

Monsieur Florent GRABIN  
Président de l'Association PUMA  
Bat A Copesse – Le Haut du Port  
BP 517  
97206 FORT-DE-FRANCE CEDEX

Monsieurr MOREAU  
Président de l'Association RIVELLO  
Quartier Citronnelle  
Fond Boulet  
97222 CASE PILOTE

Madame Claudia JURAD  
Présidente de l'Association SEVE  
Résidence Riviera – Bat 1 – N° 40  
97232 LE LAMENTIN

Monsieur Emmanuel MARIE-LUCE  
Président de l'Association  
« L'ARBRE A VIE »  
Hôtel Moulin à Vent Village  
Quartier Moulin à Vent  
97231 LE ROBERT

Monsieur Hervé DAMICO  
Président de l'Association  
Le Jardin des papillons  
97221 LE CARBET

Monsieur Stéphane JEREMIE  
Président de  
l'Association SEPANMAR  
MBE 208 – Mangot Vulcin  
97288 LAMENTIN CEDEX 02

Madame Georges SERVIER  
Présidente de l'association  
ECO-CIVISME  
6, avenue du Professeur Jude Tural  
Cité Dillon  
97200 FORT-DE-FRANCE

Madame Doris JOSEPH  
Présidente de l'Association  
A-SEVE  
Résidence Natte  
Bât Petite Croix A4  
97232 LE LAMENTIN

Monsieur BELHAMITI  
Président de l'Association  
La Case  
Rue de la Plage  
Anse l'Etang  
97220 TRINITÉ

Monsieur le Président de la JCE  
de la Martinique  
BP 172  
97200 FORT-DE-FRANCE

Monsieur Joseph SOUDES  
Président de l'Association MADININAIR  
31, rue du Professeur Garcin  
97200 FORT-DE-FRANCE

Monsieur le Président  
de l'association Green'Symbioz  
Quartier Morne aux boeufs  
Impasse des fleurs  
97221 LE CARBET

Monsieur Maurice ORSINET  
Président de l'association des  
Soignants préparés aux risques  
majeurs  
22, Immeuble Campêche  
Résidence Grand Village -Terreville  
97233 SCHOELCHER

Monsieur le Président  
de l'association Objectifs Prévention  
Martinique  
12, Ernest Deproge  
97200 FORT-DE-FRANCE

Ressources, territoires et habitats  
Énergie et climat  
Prévention des risques  
Développement durable  
Infrastructures, transports et mer

**Présent  
pour  
l'avenir**

---

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement  
et du Logement de Martinique  
Pointe de Jaham - BP 7212  
97274 SCHOELCHER CEDEX

Tél. 05 96 59 57 00

Fax. 05 96 59 58 00

DEAL972@developpement-durable.gouv.fr

[www.martinique.developpement-durable.gouv.fr](http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr)